

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE PROJET DEPARTEMENTAL FEDERATEUR AUTOUR DES MUSIQUES ACTUELLES</p> |
|---|

Ce projet d'action culturelle inter degré, mené en partenariat par le CRY pour la musique, la DRAC IDF, le Rectorat et L'Inspection académique, s'appuie sur les ressources artistiques et pédagogiques des structures culturelles composant le réseau du CRY. Il vise à mener sur trois ans un travail de sensibilisation autour des musiques actuelles.

Objectifs :

- faire découvrir aux élèves comment les musiques amplifiées populaires s'intègrent dans l'art d'aujourd'hui par une approche transversale et une déconstruction des codes.
- créer des relations partenariales durables entre les établissements scolaires et les structures culturelles de proximité.

Territoire concerné : le projet s'appuie sur cinq lieux de musiques actuelles : le CAC Georges Brassens (Mantes-la-Jolie); L'Usine à Chapeaux (Rambouillet); Le Sax (Achères); La Clef (Saint-Germain en Laye); un équipement culturel du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines.

Ces cinq villes couvrent cinq bassins représentant la diversité géographique et sociologique des Yvelines.

Période : projet mené sur trois ans.

Premier cycle : Janvier à Juin 2012

Modalités : le projet peut s'inscrire dans le temps d'enseignement mais aussi dans le cadre de l'accompagnement éducatif (pour les collèges) et/ou sous la forme d'un atelier de pratique artistique (lycées).

Pour l'année 2011-2012, ce projet ne peut s'inscrire dans de cadre de l'appel à projets pour l'éducation artistique et culturelle. Il répond cependant aux objectifs fixés par la dernière circulaire parue le 5 avril 2011.

→ *Les modalités du projet seront définies précisément avec les équipes pédagogiques en fonction des demandes des établissements scolaires engagés.*

Budget : les interventions des artistes, techniciens, conférenciers et professionnels du spectacle seront prises en charge par les partenaires institutionnels et culturels du projet. Les déplacements en bus (si nécessaires) seront pris en charge par l'établissement scolaire (visite du lieu et temps fort).

Formation : les professeurs engagés dans ce projet sont invités à s'inscrire à la formation académique « Les musiques amplifiées : art, techniques et société » construite en partenariat avec l'Usine à chapeaux de Rambouillet sur le département des Yvelines.

ETAPES DU PROJET

▪ **Rencontre avec un artiste** (1 à 2 h) : travail autour de son parcours, de son projet artistique (influences, technique instrumentale avec démonstration), travail autour du texte et de l'image (visuel du CD, mise en scène d'un spectacle, univers esthétique)

→ *Cette rencontre sera préparée en amont par l'équipe pédagogique (recherches internet, travail d'écoute, travail sur l'image, travail d'écriture...).*

▪ **Visite du lieu culturel et observation d'un travail sur scène** (3 à 4 h) : présentation de l'équipe du lieu et des métiers ; rencontre avec les techniciens (présentation des aspects techniques : chaîne de l'électro-amplification, mise en lumière d'un spectacle, influence des périphériques, notamment du son, dans la création) ; réflexion sur la notion d'instrument (MAO et *beatbox*) ; observation et écoute active (répétition sur scène en *live* / balance avec l'artiste rencontré ou un groupe amateur)

→ *Cette visite pourra être préparée en amont par l'équipe pédagogique : étude de l'évolution de la scène et du spectacle à l'aide de supports vidéo et photographiques, analyse des différences entre le live et l'enregistrement à l'aide de supports vidéo et sonores. Les ressources seront mises à disposition par le CRY.*

▪ **Les Musiques actuelles : un patrimoine, une diversité d'esthétiques musicales** (2h)
Conférence sur les courants musicaux (Gaby Bizien) : contexte de leur apparition, liens de filiation et de ruptures

→ *travail préparatoire sur l'arbre généalogique des musiques actuelles à partir de la culture musicale des élèves*

▪ **Temps de pratique et de création** - 5 à 15h en fonction des modalités retenues par l'établissement scolaire

Pistes d'ateliers possibles : musique assistée par ordinateur (MAO), création d'un clip, écriture d'une chanson, pratique d'instrument ou de la technique, travail sur la question du patrimoine musical (évolution des supports de la musique et des techniques d'écoute), travail sur la filiation musicale (d'où vient la musique qu'on écoute, qui me la transmet, question de l'héritage et des métissages, travail de questionnaire auprès des proches/de la famille), écriture d'une chronique / critique (travail journalistique), travail sur l'image (création d'une pochette de disque, mise en scène, étude de l'évolution des modes vestimentaires liés aux courants musicaux...).

→ *La pratique artistique sera définie en fonction des équipes pédagogiques engagées et du public concerné.*

→ *Les projets artistiques (artiste et esthétique) seront proposés à l'occasion de la première réunion de travail avec l'équipe pédagogique.*

▪ **Temps fort – moment de rassemblement** : restitution des productions des élèves, concert - (lieu et date à définir début Juin)

Contacts

DAAC - Rectorat de Versailles

Marianne Calvayrac – marianne.calvayrac@ac-versailles.fr – 01.30.83.45.69

CRY pour la musique

Stéphanie Gilbert – stephanie@lecry.com – 01.34.78.77.81